

Procès-verbal de la séance du
Conseil municipal
du lundi 12 mai 2025
(no 39)

+

LÉGISLATURE 2020-2025

Sont présent-es :

Membres de l'Exécutif

Monsieur	Serge BROQUARD	<i>Maire</i>
Monsieur	Bernard MITTEY	<i>Adjoint</i>
Madame	Emmanuelle SPINEDI	<i>Adjointe</i>

Bureau du Conseil

Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO	<i>Président</i>
Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire</i>

Membres du Conseil municipal

Monsieur	Jean-François BEAUSOLEIL
Madame	Marie-France DEMONT
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD
Monsieur	Thomas LÄSER
Monsieur	Jean-Pierre RENGGLI
Monsieur	Paulo RODRIGUES DA GUERRA
Monsieur	Jacques-André ROMAND
Monsieur	Emmanuel ROSSI
Monsieur	Joseph-Marie THORENS

Excusé : Monsieur Christophe BONGARD *Vice-président*

Public : 3

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2025
2. Approbation des comptes 2024 (délibération)
3. Proposition de constitution de cédules hypothécaires de registre grevant la parcelle 2627 de Presinge – projet de développement villageois (délibération)
4. Communication du Bureau du Conseil municipal
5. Communication du Maire
6. Rapport des commissions
7. Propositions individuelles et questions

M. le Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h. Il excuse l'absence de M. Bongard.

1. Approbation du procès-verbal du 14 avril 2025

M. Rossi demande une modification au point 6, p.4, §3.

M. Beausoleil demande une rectification au point 5, p. 4, §1.

M. le Président constate qu'il n'y a pas d'autres modifications à apporter et les personnes présentes à cette séance approuvent à l'unanimité le procès-verbal avec ces corrections.

Remerciements sont faits à son auteure.

2. Approbation des comptes 2024 (délibération)

M. le Président précise que les comptes des groupements intercommunaux dont fait partie Presinge (ORPC Voirons, GIPE et GILS) ont été approuvés par leurs comités respectifs et les membres de l'Exécutif. Il annonce que l'organe de révision recommande l'approbation des comptes 2024 tels qu'ils sont présentés.

Après avoir vérifié qu'il n'y avait plus de questions, M. le Président fait la lecture de la délibération et la soumet au vote.

Délibération N°57/2025

Délibération

Pour l'approbation des comptes annuels 2024 dans leur intégralité

sur proposition du Maire et des Adjointes,

Le conseil municipal

DECIDE

à la majorité simple

par 9 oui, soit à l'unanimité,

- 1. D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2024 dans leur intégralité, annexés à la présente délibération.*
- 2. D'approuver le compte de résultat 2024 pour un montant de 4'420'103.52 F aux charges et de 5'778'380.48 F aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 1'358'276.96 F.*
Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante: résultat opérationnel de 1'656'930.92 F et résultat extraordinaire de -298'653.96 F.
- 3. D'approuver le compte des investissements 2024 pour un montant de 461'700.40 F aux dépenses et de 0 F aux recettes, les investissements nets s'élevant à 461'700.40 F.*
- 4. D'approuver le bilan au 31 décembre 2024, totalisant à l'actif et au passif un montant de 76'800'861.12 F.*
- 5. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2024 pour un montant total de 188'479.37 F dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels joints à la présente délibération.*
- 6. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.*

3. Proposition de constitution de cédules hypothécaires de registre grevant la parcelle 2627 de Presinge – projet de développement villageois (délibération)

M. le Président constate qu'aucune question ou remarque n'est formulée, procède donc à la lecture du projet de délibération (no 58/2025) et au vote.

S'agissant d'une délibération concernant le domaine foncier, la décision doit être prise à la majorité qualifiée (moitié des présents plus un) et le président du Conseil doit également voter.

La délibération est refusée par 6 non, 0 oui et 4 abstentions.

4. Communication du Bureau du Conseil municipal

a. Résolution no 04/2025 du 17 mars 2025

M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat, a adressé une réponse à la résolution votée par le conseil municipal le 17.03.25. **M. le Président** en fait la lecture.

M. le Maire signale que les communes concernées (Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge) ont prévu de faire un communiqué de presse fin mai afin d'informer la population de leurs démarches et du peu de soutien qu'elles reçoivent des autorités cantonales et même fédérales dans ce dossier. Il ajoute que l'Etat n'a toujours pas répondu à sa demande de participation financière pour l'installation de la barrière de la douane de Cara. En revanche, la commune de Puplinge devrait contribuer à hauteur de Fr. 10'000.-, mais cela doit encore être validé par son conseil municipal.

M. Romand pense que les autorités communales devraient déjà réfléchir à des idées concrètes à proposer pour décourager le transit automobile, comme l'a déjà fait la commune de Juvigny par exemple, car il constate qu'aucun contrôle dissuasif n'est mis en place actuellement.

5. Communication du Maire

Aucune communication.

6. Rapport des commissions

Sociale – M. Rossi

M. Rossi annonce que la sortie des aînés est fixée au mardi 9 septembre et que les réservations sont en cours.

Mme Spinedi explique que, depuis trois ans, la commission a décidé de verser la moitié du budget de l'aide internationale à la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) qui se charge de donner cette somme à trois ONG dont les projets sont suivis et contrôlés. Un rapport annuel est présenté aux membres de la commission. La FGC est de plus en plus sollicitée par les communes et ses charges de fonctionnement ont fortement augmenté. Jusqu'à présent, cette association avait laissé le choix aux communes qui faisaient appel à elle de participer ou non à ces frais. L'automne dernier, elle leur a demandé, via l'ACG, si elles pouvaient participer entre 2,2% et 7% de leurs subventions pour couvrir leurs dépenses internes. Cette requête a été faite à la commission des finances de Presinge lors de l'établissement du budget 2025 et la participation a été inscrite en déduction des subventions à l'étranger.

Lors de sa séance du 5 mai dernier, les membres de la commission ont discuté à nouveau du sujet et, hormis M. Romand, ont accepté de donner 2,2%, montant compris dans les Fr. 19'500.-, car ils estiment que le travail fourni est excellent, prouvé par des comptes-rendus réguliers.

M. Romand exprime sa réticence face à cette procédure, souhaiterait plus de transparence sur les comptes de la FGC et estime que cette décision devrait être prise par les membres élus de la nouvelle législature.

M. Rossi conclut son rapport avec des remerciements aux membres de sa commission et en particulier à Mme Spinedi et M. Romand qui ne seront plus présents dans la nouvelle législature.

Culture & Manifestations – M. Rossi

Les prochaines dates à retenir sont le 18 mai pour la Balade transfrontalière et le 25 mai pour le concert de Mme Claude Schaeppi Borgeaud.

M. Rossi conclut son rapport avec des remerciements aux membres de sa commission et en particulier à M. Mittey.

Routes – M. Cardoso Inacio

Pour ce rapport, **M. Cardoso Inacio** passe la présidence de la séance à M. Renggli, doyen du Conseil.

À la suite du deuxième essai fait avec un nouveau tracteur, la commission a décidé que cet achat important devait être différé pour l'instant et, qu'en cas de nécessité, les travaux effectués avec le tracteur actuel seraient externalisés.

M. Cardoso Inacio reprend la présidence de la séance.

7. Propositions individuelles et questions

M. Rossi demande à qui incombe l'entretien du sentier qui va de la route de Presinge au chemin de Pré-Rojoux près de l'Auberge des Vieux-Chênes, car l'herbe est haute. **M. le Maire** répond qu'il s'agit d'une parcelle communale et qu'il mandatera les cantonniers pour une fauche.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h35.

Edgar CARDOSO INACIO
Président du Conseil

Caroline RADICE
Secrétaire du Bureau

Procès-verbaliste : Martine Gremion Engeler